



## DEMANDE D'AUTORISATION OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

**Formulaire à adresser au moins 15 jours avant la date prévue de l'occupation :**

Par mail aux adresses [espacepublic@saintcloud.fr](mailto:espacepublic@saintcloud.fr) ou [demenagement@saintcloud.fr](mailto:demenagement@saintcloud.fr) ou par courrier à la direction des espaces publics – 13, place Charles-de-Gaulle – 92210 Saint-Cloud

<b>DEMANDEUR :</b> <input type="checkbox"/> <b>Entreprise</b> <input type="checkbox"/> <b>Particulier</b>	
Raison sociale (entreprise) : .....	
N° de siret de l'entreprise : .....	
Nom prénom ou dénomination : .....	
Adresse (numéro et voie) : .....	
Code postal : ..... Ville : .....	
Tél. : ..... Portable : .....	
@Mail : .....	
<b>ADRESSE DU LIEU D'INTERVENTION :</b>	
Adresse (numéro et voie) : .....	
Précisions éventuelles : .....	
<b>DURÉE DE L'INTERVENTION :</b>	
Date : du ...../...../..... au ...../...../.....	
<b>NATURE DE L'OCCUPATION :</b>	
<input type="checkbox"/> déménagement ou <input type="checkbox"/> emménagement <input type="checkbox"/> benne à gravats ( <b>autorisée du lundi au vendredi</b> ) <input type="checkbox"/> dépôt ou livraison de matériaux <input type="checkbox"/> fermeture de voie <input type="checkbox"/> appareil de levage – monte-meubles, à préciser : ..... Description des travaux : ..... .....	<input type="checkbox"/> réservation de stationnement (camion livraison etc...) <input type="checkbox"/> stationnement véhicule de chantier sur place payante <input type="checkbox"/> échafaudage <input type="checkbox"/> clôture de chantier <input type="checkbox"/> baraque de chantier ou sanitaire mobile <input type="checkbox"/> stockage échafaudage avant montage et après démontage <input type="checkbox"/> création d'une entrée charretière <input type="checkbox"/> tournage de film ( <i>nombre de personnes dans l'équipe .....</i> )
<b>DIMENSIONS DE L'EMPRISE SOUHAITÉE:</b>	
Largeur : .....mètres	Longueur : ..... mètres
Emprise au sol : ..... m <sup>2</sup>	
<b>MESURES RÉGLEMENTAIRES SOLLICITÉES :</b>	
<input type="checkbox"/> sur place de stationnement (nombre : .....) <input type="checkbox"/> circulation des piétons : <input type="checkbox"/> maintenue ou <input type="checkbox"/> reportée	<input type="checkbox"/> sur trottoir (        m <sup>2</sup> ) <input type="checkbox"/> sur chaussée (        m <sup>2</sup> ) <input type="checkbox"/> autre : .....
<b>INFORMATIONS</b>	
Je soussigné, auteur de la présente demande, CERTIFIE exacts les renseignements qui y sont contenus et M'ENGAGE à respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public. Je m'engage également à payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui me sera délivrée. Je M'ENGAGE à avertir le service de la VOIRIE en cas de non utilisation de la permission accordée, au plus tard avant la date de début de permission. <b>A défaut les droits de stationnement resteront exigibles.</b>	NOM :..... Fait à ..... Le ..... <b>SIGNATURE</b> (cachet de l'entreprise le cas échéant)

**TABLEAU DES REDEVANCES  
D'OCCUPATION DU DOMAINE  
PUBLIC**

\*\*\*

**TARIFS APPLICABLES à compter  
du 1<sup>er</sup> janvier 2025**

Type d'occupation	Montant de la redevance 2025	Mode de taxation	Période de taxation	Observations
Occupation du sol (avec ou sans clôture) pour <b>emprise de chantier ou stockage de matériaux</b>	25,00 €	m <sup>2</sup>	mois	
Clôture de chantier, grillage, barrière	14,00 €	m	mois	
Baraque de chantier sur roues sanitaire mobile, petit container de stockage	111,50 €	unité	semaine	Redevance applicable pendant les quatre premières semaines.
	185,00 €	unité	semaine	Redevance applicable à partir de la 5 <sup>ème</sup> semaine.
Echafaudage fixe ou mobile	23,50 €	m <sup>2</sup>	mois	
Stockage échafaudage	13,00 €	m <sup>2</sup>	semaine	
Benne de chantier	25,00 €	unité	jour	Occupation autorisée du lundi au vendredi.
Appareil de levage, monte-matériaux, monte-meubles, treuil électrique, nacelle automotrice, camion-nacelle, compresseur, groupe électrogène, transformateur de chantier, etc,	63,50 €	unité	jour	Occupation autorisée sur place de stationnement, ou chaussée sans barrage de voie. Barrières mises à disposition par la ville.
Camion de déménagement au-delà de deux journées consécutives sur site	65,00 €	unité	jour	Gratuit les deux premiers jours. A partir de trois jours la totalité des places occupées seront facturées. Barrières mises à disposition par la ville.
Occupation du sol par massif béton rond / support poteau	23,50 €	m <sup>2</sup>	mois	
Faisceau de câble aérien	2,70 €	m	mois	
Installation de bâtiments provisoires de chantiers composés de vestiaires, sanitaires, réfectoires, bureaux de réunion,	18,00 €	m <sup>2</sup>	mois	Redevance calculée au m <sup>2</sup> de plancher et en déduction de la surface au sol de l'emprise.
Installation de bulle de vente	20,00 €	m <sup>2</sup>	mois	Redevance calculée au m <sup>2</sup> de plancher.
Stationnement de véhicule de chantier sur place payante	86,50 €	unité	semaine	Limité à une utilisation à trois mois maximum. Mise à disposition d'un document à afficher sur le véhicule.
Redevance réservation de stationnement autre que déménagement	37,00 €	unité	jour	Barrières mises à disposition par la ville.
Barrage de voie	380,50 €	unité	jour	Pour engin de levage, etc... Barrières mises à disposition par la ville.

**TABLEAU DES REDEVANCES  
D'OCCUPATION DU DOMAINE  
PUBLIC**

\*\*\*

**TARIFS APPLICABLES à compter  
du 1<sup>er</sup> janvier 2025**

<b>Tournage de films et manifestations diverses</b>	<b>Redevance s'appliquant pour tout tournage nécessitant une emprise de voirie (chaussée ou trottoir), que le tournage soit réalisé en domaine public ou privé.</b>			
Equipe réduite de 1 à 8 personnes	<b>1 230,00 €</b>	unité	jour	<b>La période de 7 h à 20 h.</b>
Equipe normale de 9 à 15 personnes	<b>1 842,00 €</b>	unité	jour	<b>La période de 7 h à 20 h.</b>
Equipe importante supérieure à 15 personnes	<b>3 071,50 €</b>	unité	jour	<b>La période de 7 h à 20 h.</b>
Tournage de nuit (de 20h à 7h)	<b>4 913,50 €</b>	unité	jour	<b>La période de 20 h à 7 h.</b>
<b>Redevance pour un surplomb du domaine public par une construction immobilière</b>	<b>11,00 €</b>	m <sup>2</sup>	année	
<b>Création d'une entrée charretière</b>	<b>310,00 €</b>	unité		
<b>Redevance pour occupation du tréfonds du domaine public par des masses</b>	<b>113,00 €</b>	m <sup>3</sup>	année	
<b>Redevance pour occupation temporaire du domaine public par des tirants</b>	<b>11,00 €</b>	ml	année	
<b>Redevance pour occupation du domaine public par des câbles, des conduites, des canalisations :</b>				
diamètre ≤ 0,50 m	<b>11,00 €</b>	ml	année	
0,50 m < diamètre ≤ 1,00 m	<b>20,00 €</b>	ml	année	
diamètre > 1,00 m	<b>31,50 €</b>	ml	année	
<b>Etalage</b>	<b>4,50 €</b>	m <sup>2</sup>	mois	<b>Applicable au prorata temporis de la durée d'occupation.</b>
<b>Terrasse ouverte</b>	<b>4,50 €</b>	m <sup>2</sup>	mois	<b>Applicable au prorata temporis de la durée d'occupation et avec un minimum de six mois du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre, pour les contre-terrasses.</b>
<b>Terrasse fermée</b>	<b>120,00 €</b>	m <sup>2</sup>	année	
<b>Manifestation commerciale exceptionnelle</b>	<b>1,50 €</b>	m <sup>2</sup>	jour	
<b>Stand de vente forains pour la soirée du 14 Juillet</b>	<b>120,00 €</b>	unité	soirée	